



Le collectif pour la défense de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire sur son site de Marly-le-Roi

Marly-le-Roi, le 30 septembre 2008

Le gouvernement veut réduire de moitié les effectifs de l'Injep

L'hypothèse d'une mort annoncée de l'Injep se précise avec l'annonce, faite à la direction de l'établissement par son ministère de tutelle, de la réduction de près de la moitié de la masse salariale allouée à l'Injep d'ici la fin 2009.

Dans un courrier daté du 4 août, le ministère de Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative (MSJSVA) a notifié en effet une baisse de la dotation budgétaire allouée au personnel de l'établissement, celle-ci passant de 4,1 millions, en 2008, à 2,2 millions d'euros en 2010. Pour s'ajuster à cette nouvelle donne budgétaire, la direction de l'Injep se voit contrainte d'envisager la suppression de la moitié des équivalents temps-plein, soit environ 40 postes, d'ici décembre 2009.

Si la logique implacable qui préside à cette décision se poursuit, il n'y aura plus de personnel à l'Injep en 2011.

En programmant la fermeture de cet établissement historique, le gouvernement prend la responsabilité de rayer de la carte des politiques publiques une pièce maîtresse de son action auprès des jeunes et des associations. Cette décision nuira fortement au travail de tous les professionnels de jeunesse et au secteur associatif dans son ensemble. Elle offre un démenti cinglant à l'intérêt que le pouvoir dit porter aux jeunes générations, à leur bien être, à leur avenir.

Le collectif des personnels « Que vive l'Injep ! », qui savait l'institut menacé par la révision générale des politiques publiques (RGPP) et sa logique purement comptable, est abasourdi par la brutalité de cette mesure. En l'état, cette décision interdit tout avenir à l'Injep et promet des conséquences sociales désastreuses. Le collectif appelle donc le gouvernement, et le ministère de tutelle de l'Injep, à reconsidérer sa décision en tenant compte de tous les effets induits.

<http://que-vive-injep.blogspot.com>

Contact : 01 39 17 27 85, courriel : que-vive-injep@injep.fr